

## Continuité

## CONTINUITÉ

## Nouvelles

---

Numéro 54, été 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17590ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce document

(1992). Nouvelles. *Continuité*, (54), 5–6.

## LE DOMAINE JOLY DE LOTBINIÈRE: UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

Par suite du désengagement de la Société linnéenne de son rôle actif au Domaine Joly De Lotbinière, le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) et les Amis de la vallée du Saint-Laurent ont pris la relève, en collaboration avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Le Domaine est donc demeuré ouvert au public durant la période estivale. Un plan d'action est actuellement à l'étude afin d'adopter des moyens concrets et viables en vue de sauvegarder l'ensemble architectural et naturel des lieux.

Rappelons que ce domaine seigneurial s'avère un des plus beaux sites historiques de la rive sud du Saint-Laurent. De plus, le site naturel de Pointe-Platon constitue un endroit de

prédilection pour les amateurs de nature, de photographie, d'observation des oiseaux, et pour ceux qui aiment être en contact avec un milieu où le passé vit toujours.

Le CMSQ et les Amis de la vallée du Saint-Laurent souhaitent réunir ceux qui ont à cœur de maintenir l'accessibilité au site en lui donnant une vocation nouvelle. C'est pourquoi nous faisons appel à tous ceux qui aimeraient se joindre aux Amis du Domaine Joly De Lotbinière.

Vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante:

Les Amis du Domaine Joly De Lotbinière, C.P. 669, route de Pointe-Platon, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CMSQ

L'assemblée générale annuelle du Conseil des monuments et sites du Québec s'est déroulée le 13 juin dernier au moulin des Jésuites de Charlesbourg. Au cours de l'assemblée fut adopté le nouvel acte constitutif de la corporation, qui actualise les statuts et règlements et la mission du CMSQ, tout en respectant l'esprit des fondateurs. Cette refonte des statuts et règlements avait été demandée lors de la dernière assemblée générale des membres; elle fut par la suite étudiée et rédigée par le comité exécutif élargi, après de nombreuses réunions de travail qui s'échelonnèrent sur toute l'année. Un plan d'action pour les trois prochaines années fut aussi rédigé par ce même comité. Parmi les priorités de cette année, nous retrouvons: le financement du CMSQ et le développement des Éditions Continuité; l'actualisation de la Fondation pour les monuments et sites du Québec; le projet de déménagement du siège social dans la maison Henry-Stuart ainsi que le projet de mise en valeur de cette résidence historique et; la présence active du CMSQ au Forum du patrimoine.

Lors de l'assemblée générale, quelques membres ont manifesté leur mécontentement quant à la planification stratégique adoptée par le conseil d'administration sortant. Pourtant, ceux-ci avaient au préalable entériné ses actes. Le nouveau conseil s'est dit très soucieux de mener à bien les affaires du CMSQ, et ce, en continuité avec les actions passées de l'organisme et en conformité avec la mission qu'il s'est donnée. Suivant les nouveaux

règlements adoptés, les administrateurs ont été élus et nommés pour former le conseil d'administration pour l'année 1992-1993. Élus lors de cette assemblée, Mmes Lucie Morisset et Denyse Légaré ainsi que M. Paul Trépanier ont depuis démissionné et ne siègent plus au conseil d'administration.

Le CA regroupe actuellement les personnes suivantes:

Mme France Gagnon Pratte, de Québec, historienne de l'architecture (présidente).

Mme Louise Mercier, de Saint-Augustin, anthropologue (vice-présidente).

M. Jean-Pierre Girard, de Québec, directeur de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (trésorier).

M. Georges Guimond, de Québec, ingénieur (secrétaire).

Mme Lise Drolet, de Québec, historienne de l'architecture (membre du comité exécutif).

M. Jean-Marie Fallu, de Gaspé, Société d'histoire de la Gaspésie.

M. Pierre Ramet, de Montréal, historien, Société d'histoire de Côtedes-Neiges.

M. Pierre Larochelle, de Sillery, architecte, École d'architecture de Laval.

M. Pierre Thibault, de Québec, architecte.

M. Émile Gilbert, de Québec, architecte.

Héritage Montréal.

Me Dominique Jobin, de Montréal, avocat du CMSQ, invité au conseil d'administration.

## JEAN BÉDARD, RÉCIPiendaIRE DU CERTIFICAT D'HONNEUR DU CMSQ

À l'occasion de son assemblée générale annuelle du 13 juin dernier, le CMSQ décernait le certificat d'honneur à M. Jean Bédard. Il soulignait ainsi sa contribution exceptionnelle à la mise en valeur du patrimoine québécois, et particulièrement à la restauration du phare des îles du Pot à l'Eau-de-Vie dans le Saint-Laurent.

M. Bédard est bien connu du milieu patrimonial à titre de président du Comité pour la conservation de la Jacques-Cartier, de président-fondateur de la Société pour la conservation de l'archipel Les Pêlerins puis de la Société Duvetnor Ltée, une corporation sans but lucratif vouée à la conservation d'habitats fauniques dans l'estuaire du Saint-Laurent. À ses débuts, en 1986, cette corporation possède déjà huit îles (dans le fleuve) totalisant une superficie de plus de 1 250 hectares.

M. Bédard est reconnu dans le monde scientifique pour ses écrits relatifs à la faune aquatique, à la flore marine, aux oiseaux du Québec et à l'écologie. À tel point que nos voisins du Sud l'ont surnommé Mr. Eider, sou-

lignant ainsi l'excellence de ses travaux. M. Bédard est également récipiendaire du prix Michel-Jurdant (en sciences de l'environnement) et du prix du Mérite environnemental régional (Bas-Saint-Laurent et Gaspésie) décerné par Duvetnor pour les dossiers de conservation et d'éducation.

Lors de l'excursion annuelle du Conseil, en mai dernier, les membres et les administrateurs ont pu visiter les îles du Pot à l'Eau-de-Vie et suivre M. Bédard à travers les sentiers d'exploration de la flore de l'île; ils ont de plus bénéficié d'une mini-conférence sur l'histoire du phare et de sa restauration. Cette excursion, bien préparée par l'équipe efficace et enthousiaste de Duvetnor, venait compléter la série de conférences et de visites de chantiers présentée par le Conseil sur la restauration démythifiée.

Le CMSQ se dit quant à lui convaincu de la justesse du choix de M. Jean Bédard comme récipiendaire du certificat d'honneur et souhaite bientôt retourner dans l'archipel Les Pêlerins.



Photo: CMSQ.

## PROTECTION DU PATRIMOINE ET PROTECTION DES ANIMAUX: UN MÊME COMBAT!

Amis de la gent canine et amis du patrimoine se donnent rendez-vous au sommet du mont Royal le 27 septembre prochain pour «La marche des quatre pattes», organisée au profit du refuge montréalais de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux. Cette activité a pour but de sensibiliser davantage la population à

la nécessité de sauvegarder ce magnifique espace vert constamment menacé. Elle vous permettra également de faire prendre l'air à votre toutou préféré.

Pour de plus amples renseignements, contactez M. Lilian Léonard, président du comité organisateur, SPCA-Montréal, au (514) 739-3122.



Photo: CMSQ.

## LE CMSQ À LA MAISON HENRY-STUART

Depuis le mois d'août dernier, le siège social du Conseil des monuments et sites du Québec occupe la maison Henry-Stuart, sise au 82, avenue Grande-Allée Ouest, à Québec.

Rappelons qu'entre 1917 et 1987, Mme Adèle Stuart, arrière-petite-fille de Philippe Aubert de Gaspé, a vécu dans cette magnifique résidence de style Regency. Leurs oncles Gustave Stuart et Francis McLennan avaient acheté cette propriété pour elle et sa sœur Mary Stuart-Strang.

Après le décès de Mme Stuart, la maison, le mobilier et le jardin ont été classés biens culturels par le ministère des Affaires culturelles. La succession Stuart-Strang, représentée par l'étude Martineau et Walker, a collaboré par la suite à diverses études et discussions en collaboration avec les autorités de la Ville de Québec et du Ministère; ils ont ainsi décidé de trouver un acquéreur sérieux qui puisse répondre adéquatement aux volontés exprimées, à savoir que le site «revive en harmonie et au rythme de son quartier». Ainsi, depuis le 5 juin 1991,

Développement Ruel et Pettigrew inc. propriétaire de la maison Henry-Stuart.

Par suite d'une entente avec les nouveaux propriétaires, le CMSQ veille désormais à la mise en valeur de ce bien culturel. Celle-ci s'est d'ailleurs bien amorcée, puisque les héritiers d'Adèle Stuart ont généreusement offert au Conseil la collection des biens meubles et d'objets d'art de la maison.

Pour que la maison Henry-Stuart retrouve sa splendeur d'antan, la Ville de Québec et le ministère des Affaires culturelles se sont également engagés à verser chacun une subvention de 75 000 \$ au Conseil des monuments et sites, dans le cadre de l'entente MAC/Ville de Québec sur la mise en valeur des biens culturels.

Cette relocalisation du Conseil a donc été rendue possible grâce à un partenariat bien orchestré entre la succession Stuart-Strang, les nouveaux propriétaires, la Ville de Québec, le MAC et, bien sûr, le Conseil des monuments et sites du Québec.

Le 21 juin dernier, Son Éminence le cardinal Louis-Albert Vachon procédait à l'inauguration de l'église de Saint-François de l'île d'Orléans. Détruite par un incendie le 1<sup>er</sup> juin 1988, on a tenu compte, lors de la reconstruction, de l'esprit empreint de modestie et de simplicité qui prévalait en 1734, année où elle fut érigée.

Il s'agit là, non pas d'une reconstitution purement physique de l'église du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais plutôt d'une façon de recréer l'ambiance originelle par l'utilisation des volumes architecturaux, des formes, des couleurs et des matériaux appropriés. En ce qui a trait à l'extérieur du bâtiment, les murs, la fenestration, la toiture et le clocher évoquent une réalité histori-

que, tandis que les intérieurs contemporains se caractérisent par des murs blanchis ainsi qu'une voûte et un plancher en pin naturel. Cette sobriété du décor nous permet de mieux apprécier la qualité exceptionnelle de la lumière ambiante.

Un tel événement a été rendu possible grâce au soutien remarquable du ministère des Affaires culturelles – de concert avec la fabrique – et aux efforts déployés par les marguilliers, l'archevêché et l'entreprise privée. L'église de Saint-François revit enfin, après quatre années au cours desquelles on a procédé à l'élaboration de plans et de scénarios d'interprétation, qui ont dû tenir compte à la fois du design et des exigences de l'art sacré.

## DE L'ACTION AU MUSÉE DE LA GASPÉSIE

Le musée de la Gaspésie commémore son quinzième anniversaire en rendant hommage à une grande artiste gaspésienne de renommée internationale, Mme Suzanne Guité, qui a aussi laissé sa marque comme fondatrice du Centre d'art de Percé, véritable creuset de la vie culturelle de la région.

Celle qui affirmait: «Je suis Gaspésienne, je ne puis m'éloigner de mes origines» a apprivoisé différentes techniques comme la peinture, la tapisserie et la murale. Mais la sculpture demeure sans contredit son mode d'expression le plus reconnu. Son art témoigne de sa constante préoccupation face au thème essentiel du rapport entre l'humain et l'Univers. Femme de la mer, Mme Guité emprunte pourtant l'essence de sa création aux mythologies de la terre et de la forêt. Décédée en 1981, elle lègue toutefois une œuvre remarquable exposée au musée de la Gaspésie.

Le Musée, en collaboration avec huit municipalités gaspésiennes, planifie également la mise sur pied d'un circuit qui mettra en valeur les nombreux sites préhistoriques fouillés dans les secteurs du littoral nord, entre Les Capucins et Gaspé. Dix panneaux d'interprétation seront donc installés dans les haltes routières municipales dès le printemps 1993.

Finalement, le musée de la Gaspésie propose une nouvelle collection intitulée «La Gaspésie des municipalités», destinée à faire connaître au grand public les gens et les événements qui ont enrichi la mémoire collective des différentes communautés de la région. Le lancement du premier numéro de cette série de publications – *Histoire de Nouvelle*, de M. Réginald Day – a eu lieu en avril dernier.

## LE RALLYE DU VIEUX-QUÉBEC

Le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) tiendra son rallye annuel le dimanche, 20 septembre prochain à 11 h. Le départ est prévu au manège militaire sur la Grande-Allée. Le Conseil s'associe cette année avec ICOM 1992 et les musées intra-muros à l'occasion de la XVI<sup>e</sup> conférence générale du Conseil international des musées, qui se déroulera à Québec du 19 au 26 septembre prochain. Présidé par le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, le rallye constitue le rendez-vous annuel des amateurs de patrimoine: à l'aide d'un vaste jeu questionnaire qui couvre toute la ville, le Conseil désire sensibiliser le public au charme et au privilège d'habiter une ville patrimoniale, tout en lui permettant de découvrir les institutions muséales qui s'y trouvent.

La collaboration avec ICOM 1992 permettra d'agrémenter la journée d'une animation dans les rues qui créera une atmosphère de fête, alors que des amuseurs publics occuperont différents points stratégiques tout le long du parcours. Une fois le rallye terminé, une animation spéciale aura lieu au manège militaire.

Pour de plus amples renseignements, contactez le CMSQ au (418) 647-4347, ou consultez le journal *Le Soleil* à partir de septembre.

## COLLOQUE AU CCA

Sur le thème «Le patrimoine a-t-il encore un avenir?», le Centre canadien d'architecture tiendra un colloque à Montréal du 7 au 10 octobre prochain.

Les responsables sont M. Pierre Janet, directeur des services au Conseil général du Rhône, à Lyon; M. Régis Neyret, président du Patrimoine rhône-alpin, à Lyon et; Mme Annick Germain, professeure agrégée de l'INRS-Urbanisation à l'Université du Québec à Montréal.

Pour de plus amples renseignements, contactez M. Guy Doré, du CCA-Montréal, au (514) 939-7000.